

Revue de la presse du 21/08/2014

➤ Maroc : Rabbah s'entretient avec le DG de l'Instance arabe de l'aviation civile

Le ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Aziz Rabbah, s'est entretenu, le mardi 19 août à Rabat, avec le directeur général de l'Instance arabe de l'aviation civile (IAAC), Mohamed Ibrahim Chérif, des moyens de développer le secteur de l'aviation civile et de créer des partenariats entre les différentes compagnies aériennes arabes.

• Aeronautique •

➤ Maroc : Une autoroute reliant le sud du Maroc et la Mauritanie

Le Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique prévoit la construction d'une autoroute reliant la ville de Guelmim (sud du Maroc) et la ville de Guerguerat (frontière avec la Mauritanie). C'est du moins ce que laisse entendre une étude lancée par le département d'Aziz Rabbah. Rien de concret pour l'instant, le ministère a lancé une étude « censée » identifier et créer une liaison qui reliera Agadir, Guelmim, Tan-Tan, Laayoune et Dakhla, dans le Sahara Marocain. Cette liaison, si elle arrive à son terme, permettra au Maroc de remplir « sa part du contrat » concernant l'axe autoroutier « Trans-maghrébin » dont l'objectif est de relier, par voie autoroutière, la Libye et la Mauritanie, en passant par la Tunisie et l'Algérie.

•bladi.net •

➤ La troupe théâtrale « Massrah al-founoun » sensibilise à Ouarzazate sur la sécurité routière

La troupe théâtrale « Massrah al-founoun » a présenté, le mardi 19 août, au palais des congrès de Ouarzazate sa pièce de théâtre « salama o ster moulana » dans le cadre de la campagne de sensibilisation sur la sécurité routière, initiée par le ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique présentée à l'initiative du Comité national de prévention des accidents de la circulation (CNPAC), cette œuvre théâtrale, traite, dans un cadre humoristique, la question épineuse de la sécurité routière, à travers l'histoire d'un chauffeur d'autocar exemplaire et de sa fille, qui le considérant comme idole, décide de reprendre le flambeau. Réalisée par Abdelmjid Fenniche.

• Maghreb Arabe Presse •

➤ Le Maroc adhère à la convention arabe portant création de l'autorité arabe de classification des navires

Après avoir signé l'accord arabe portant création de l'autorité arabe de classification des navires le 27 mars 1994 et déposé les instruments juridiques de sa ratification le 12 décembre 2013, le Maroc vient de donner plein effet à cette convention avec sa publication au BO 6279 du 4 août 2014. Cette convention a pour but la création d'une autorité arabe de classification des navires qui permet de développer l'expertise arabe dans le domaine du transport maritime, la construction et la réparation navale, ainsi que la classification des navires et la délivrance des certificats de conformité selon la réglementation nationale et internationale.

• Maritime News •